

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 12 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze juin à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Treignat, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 5 juin 2024

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 23

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C, CHEMINET JL., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., VERMEZ N., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., PETIT E., GIRAULT M.

Délégués excusés : CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), DUNEAUD JL, COFFIN D. (pouvoir à N. VERMEZ), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY), JACQUOT C. (pouvoir à E. PETIT)

Location d'un bateau – Baignade biologique d'Herculat

Le Président rappelle que dans le cadre de la diversification des animations sur le site de la Baignade biologique d'Herculat, le Conseil Communautaire a approuvé le projet de location d'un bateau-radeau auprès de la société ABoat15 Munoz Jean-Luc.

Il convient de définir les tarifs de la location de ce bateau ainsi que les conditions d'usage.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ de retenir les tarifs de location suivants :
 - ½ heure : 18 €
 - 1 heure : 30 €
 - 2 heures : 55 €
- ✓ Tout retard dans la restitution du bateau entrainera un coût supplémentaire de 18 € le quart d'heure,
- ✓ une caution de 300 € sera demandée pour toute location. Elle se matérialisera par une empreinte bancaire sur le TPE,
- ✓ de donner tous pouvoirs au Président pour la mise en place de ces décisions.

Pour copie conforme,
Huriel, le 20 juin 2024
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

